

HORAIRES NAVETTE

	Aller	Retour
La Rouxière (place de l'église)	13h30	18h15
La Chapelle-Saint-Sauveur (place de l'église)	13h40	18h25
Montrelais (place Orholz)	13h50	18h35

Possibilité de modifier les horaires selon les demandes auprès de l'animatrice



Dates d'inscription

Identiques à celle de l'accueil de loisirs

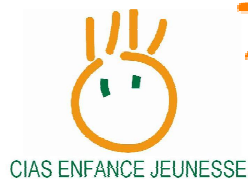
Mardi 24 janvier à l'accueil périscolaire de La Rouxière de 16h45 à 18h30

Mercredi 25 janvier au Foyer des jeunes de Varades de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

Jeudi 26 janvier à l'accueil périscolaire de la Chapelle-Saint-Sauveur de 16h45 à 18h30

Vendredi 27 janvier à l'accueil périscolaire de Montrelais de 16h45 à 18h30

Ou sur rendez-vous au 02.40.09.59.83/02.40.09.75.02



CIAS ENFANCE JEUNESSE

VACANCES D'HIVER

Du 13 au 24 Février 2012

Accueil 12/18 ans

Au Local Jeunes de Varades

413, rue Pasteur

Service Enfance Jeunesse

401, rue Pasteur

44370 Varades

02.40.09.59.83/02.40.09.75.02

Programme d'animation

Tarifs 2011-2012

Les temps forts

Mercredi 15 février

Passerelle : tournoi de Ping-pong
Au foyer sportif de Varades

Jeudi 16 février

Sortie Patinoire
Glisséo à Cholet

Mardi 21 février

Sortie Skate Parc
Au Hangar de Nantes

Jeudi 23 février

Tournoi Sport Co
Au foyer sportif de Varades

Vendredi 24 février

Passerelle : Concours de cuisine
Au foyer des jeunes de Varades

Mercredi 22 février

Soirée film au foyer
des jeunes de Varades

QF	Adhésion 2011-2012
< 500	3,11 €
501 < QF < 680	3,93 €
681 < QF < 850	4,79 €
851 < QF < 999	5,30 €
>= à 1000	6,12 €

Quotient Familial	SORTIE			
	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4
< 500	1,02 €	2,55 €	5,61 €	11,22 €
501 < QF < 680	1,28 €	3,06 €	6,63 €	12,75 €
681 < QF < 850	1,53 €	3,57 €	7,65 €	15,30 €
851 < QF < 999	1,79 €	4,08 €	8,67 €	17,85 €
>= à 1000	2,04 €	4,59 €	9,69 €	20,40 €

Pour s'inscrire il faut :

- La fiche d'autorisation parentale
- La fiche sanitaire accompagnée de la photocopie des vaccinations
- La photocopie de l'attestation CAF ou MSA
- La photocopie de l'assurance responsabilité civile
- Le règlement intérieur du foyer signé
- La fiche d'adhésion 2011/2012 accompagnée du règlement de la cotisation (espèces, chèques, chèques vacances)

Sans oublier : jeux de société, initiation musique, brico déco, baby foot.....

La première adhésion au foyer des jeunes s'effectue obligatoirement en présence des parents ou du représentant légal du jeune. Un courrier confirmant l'adhésion est adressé à la famille. Si, après deux visites au foyer des jeunes, le dossier n'est pas complet, le jeune ne sera pas autorisé à fréquenter le foyer et à participer aux animations proposées.